



Votation

RPLP!



Un compromis difficile: rail-route.

C'est sous ce sigle que le 27 septembre le peuple suisse dira s'il veut une taxe au kilomètre pour les poids lourds. Globalement cette taxe qui remplace l'ancienne au forfait, devrait rapporter Fr. 1,5 milliard, dont un tiers fournit par les camions étrangers. Cette taxe ira pour un tiers aux cantons. Pour le Valais cela sera de l'ordre de Fr. 50 mios. Sous l'angle purement valaisan le canton a tout à y gagner: L'assurance de pouvoir construire le Lötschberg, une rétrocession de Fr. 50 mios, des gains de productivité — on gagnera plus en transportant mieux et moins — soit selon les experts Fr. 62 mios pour la communauté valaisanne. C'est à prendre. Cela c'est la définition de l'intérêt général.

Mais les transporteurs eux devront déboursier Fr. 48 mios qu'en Valais. Et pour eux, il s'agit en fait d'une taxe nouvelle qu'ils pourront bien sûr répercuter sur le consommateur. Mais voilà, payer plusieurs milliers de francs pour ses transports en sachant que cet argent revient dans la caisse de l'Etat est une satisfaction civique mais pas économique. De plus, les Fr. 50 mios. devront être affectés aux routes, au rail alors là les entrepreneurs (aussi transporteurs), sont partagés. Heureusement le tout fonctionnera dès 2005. Mais à peser l'ensemble, la RPLP est une bonne chose et surtout ouvre des perspectives européennes et régule les systèmes de transports collectifs avant que les autoroutes soient saturées de poids lourds.

RY

Le point de vue de **FABIENNE BERNARD**

Les profits et la mémoire

Les profits et la mémoire. — Les chefs d'Etat ou leurs représentants effectuent régulièrement des visites officielles auprès de leurs homologues étrangers. Les buts de ces voyages sont certes multiples mais avant tout ils permettent sans aucun doute mieux que des courriers ou des échanges par voie diplomatique la création voire la consolidation de liens entre les différentes nations.

Conscientes de la nécessité et de l'importance de ces relations, nos autorités jouent un rôle de plus en plus actif dans ce domaine. Ainsi, on a pu prendre connaissance dernièrement des détails du voyage marathon que notre Conseiller fédéral, Pascal Couchepin, a entrepris en Thaïlande. Les Martignerains et les Valaisans peuvent, à l'évidence, se montrer fiers du parcours « fédéral » qu'effectue notre concitoyen. Ce périple suivi, pour des raisons évidentes, avec plus d'attention que ceux entrepris par d'autres chefs d'Etat, a été l'occasion d'une réflexion plus générale.

Nous avons désormais l'habitude de voir l'ensemble des dirigeants se déplacer avec, dans leur bagage, une cohorte d'industriels. Cette pratique habituelle, n'avait jamais soulevé d'interrogation jusqu'à l'énumération des noms de certaines grandes sociétés présentes: UBS, Novartis, etc... soit ceux-là même qui, en de nombreuses occasions ces dernières années, ont, sous différentes formes, manifesté leur peu d'attachement à notre pays: suppression massive d'emplois — déplacement de siège social à l'étranger — indifférence à l'égard des problèmes sociaux — camoufflets répétés aux différentes autorités politiques (cantonales et fédérales) — propos répétés quant au peu d'importance de la place économique suisse...

Ainsi donc, ils retrouvent, lorsqu'il s'agit d'accompagner un Conseiller fédéral à l'étranger, un zeste de patriotisme et un regain d'attention pour la politique. Plus sérieusement, il semblerait que lorsque notre drapeau sert des intérêts bien précis, certains milieux daignent l'utiliser comme étendard. Certes, on connaît le refrain: les restructurations sont inévitables et ne pas les faire mettrait en péril la survie de l'entreprise; les contrats signés à l'étranger sont indispensables pour les emplois en Suisse... Cette musique n'est déjà pas douce à l'oreille mais lorsqu'on annonce, à peine rentré de voyage, de nouvelles suppressions d'emplois, elle résonne comme un couac pitoyable.

En résumé, il est de bon ton que la Suisse joue les représentants de commerce et comme remerciement des services rendus on offre quelques centaines de chômeurs supplémentaires avec charge au pouvoir politique de régler le problème. Chapeau, il n'y a rien à dire ni à faire sauf sans doute tendre l'autre joue pour recevoir la prochaine gifflée. Il est vrai que ce phénomène n'est pas propre à notre pays et il faut espérer qu'un jour il interpelle tout de même les politiciens des différentes nations.

Si les mammoths de l'économie échappent à toute frontière, toute identité nationale, à toute implication dans la gestion des conséquences sociales de leurs actions pourquoi donc continuer à jouer les entremetteurs pour eux? Implantés ici aujourd'hui, demain aux USA, après-demain en Asie, ils naviguent au gré de ce que leur offrent les nations. Forcées d'offrir abaissement fiscaux, terrains à meilleurs prix, main-d'oeuvre aux coûts les plus bas, prix sur l'électricité, etc. quand ça n'est pas des crédits de faveurs données sous couvert de « promotion économique ». Tous les pays se battent pour les avoir avant d'être forcés de se prostituer pour les garder!

Et pourtant malgré les conséquences de ce complet assujettissement, toutes les décisions politiques des grands de cette planète n'ont consisté, ces dernières années, qu'à trouver des solutions pour ces multinationales, leurs profits, leurs expansions. Toutes les barrières qui peuvent les gêner sont levées, le drapeau de l'argent peut flotter sur le monde sans qu'aucun accompagnement, aucune mesure relatives à la dimension politique ou sociale ne soient mise en place.

Alors que les Etats buttent souvent pour le plus petit problème qui surgit entre eux, les affaires économiques se traitent à la vitesse de la lumière. Citons le cas des enfants enlevés par l'un des deux parents et emmenés dans le pays voisin. Il faudra des années et des ministres avant que l'affaire soit réglée pour autant qu'elle le soit et ce à l'intérieur même de la communauté européenne! Foin de tout cela pour les spécialistes du profit. Pour eux tout a été ouvert, simplifié, rendu possible au nom de la prospérité du monde.

La colère légitime qu'on peut ressentir en voyant la mine réjouie de ceux qui annoncent le résultat des bénéfices tout en nous expliquant qu'ils sont obligés de supprimer des emplois ne changera malheureusement pas ces règles du jeu dévies. L'UBS, Novartis et tant d'autres sont partis de rien, ont prospéré grâce à la Suisse mais on connaît leur problème de mémoire puisque là aussi ils nous ont coûtés chers!

POLITIQUE

Les cantons trop petits?

La rentrée politique coïncide avec la remise en question des systèmes cantonaux. La Suisse fête 150 ans d'existence mais voilà qu'on prend conscience, devant la mondialisation, qu'il faut revoir le système. Fusion, collaboration, une Suisse uniforme que sera le paysage politique le siècle prochain?

p. 2

FUTUR

Comment vivrons-nous en 2048?

Pour marquer son 50^e anniversaire le Reader Digest a demandé à trois chercheurs suisses comment sera notre pays, ses valeurs, en 2048. Une vision étonnante tant dans l'évolution des mentalités que des structures. Gagner de l'argent sera ennuyeux!

p. 6

ECONOMIE

Est-ce vraiment la reprise?

L'Institut Crea s'interroge sur la réalité de la reprise économique qui annonce déjà un essoufflement selon les cantons pour le 4^e trimestre. Dans la construction rien ne va, rien ne redémarre. Pourtant le chômage...

pp. 5-7

MARTIGNY

Capitale informatique

Tout ce que le Valais compte de professionnels de l'informatique se réunira début septembre au Centre du Parc à Martigny. Le public sera invité à découvrir l'offre et les dernières nouveautés de l'ordinateur. Un rendez-vous qui intéressera, à coup sûr, la jeune génération.

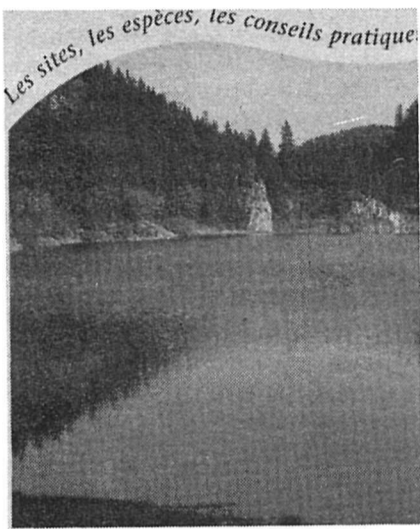
p. 8

VALAIS

VIENT DE PARAÎTRE

Les plus belles réserves de Suisse

Vient de paraître le Guide pratique des naturalistes aux Editions Delachaux et Niestlé signé par Annette Barkhausen et Franz Geiser, un ouvrage qui fait l'inventaire des sites, des espèces et des conseils pratiques concernant les réserves naturelles de Suisse.



On notera que le Valais dispose de 6 réserves présentées dans cet ouvrage, il s'agit de la Forêt d'Aletsch, de Derborence, du Lac de Taney, du Bois de Finges, de Pouta Fontana et des Rigoles de Vionnaz.

Tout amoureux de la nature pourra se procurer cet ouvrage au prix de 49 francs dans les bonnes librairies.

Les «Villes heureuses de Suisse» onze métropoles en format de poche

Une des meilleures façons d'apprécier ses vacances d'été

L'association «Villes heureuses de Suisse» englobe onze villes de taille moyenne, réparties dans tout le pays. Ces cités ont, en fait, un caractère universel. Un séjour dans une petite ville est inoubliable et passionnant. Nous pouvons le prouver grâce à l'offre globale que propose les «Villes heureuses de Suisse». L'offre des onze petites villes suisses est variée: on trouve, et le «Dolce farniente» au sud vers Bellinzone, et le charme français en Suisse occidentale. Mais il y a aussi le côté typique

du pays vers Appenzell tout comme l'impressionnante histoire qu'offre Coire dans le canton des Grisons et Sion en Valais. En appréciant les multiples facettes de ces onze différentes villes et leurs paysages fascinants, nous sommes certains que vous vivrez des vacances d'été inoubliables. Et ce n'est pas seulement à cause de leur passé historique que ces cités sont très appréciées, mais aussi grâce à toutes les manifestations en plein air et aux événements de grande importance qui s'y déroulent. On ne passe pas un seul week-end dans une de ces villes sans qu'un théâtre, un opéra, des films, des concerts classiques et rock ou des festivals internationaux aient lieu, dans des ruines historiques ou des salles originales. Sous le label «Villes heureuses de Suisse» se cache un élément important: ce sont des villes idylliques qui offrent à leurs visiteurs un bon rapport qualité/prix. La Suisse est loin d'être un pays cher si on sait où aller: Dans une de ces onze villes heureuses de Suisse par exemple.

La Banque Cantonale du Valais poursuit sa progression

Les résultats de la Banque Cantonale du Valais (BCV) ont progressé de manière réjouissante durant les six premiers mois de 1998. Le bénéfice brut atteint

29.1 millions de francs affichant ainsi un accroissement de 15.8% par rapport à la même période de l'année précédente. Indicateur principal de la marche des affaires, le cash flow (bénéfice brut) réalisé pendant ce premier semestre permet de mettre en évidence la très bonne performance de la BCV qui se profile toujours plus comme un acteur dynamique du marché bancaire valaisan. Preuves en sont l'augmentation du volume de ses affaires de crédit et le développement permanent de son secteur de la gestion de fortune. Cependant, les perspectives de fin d'année doivent être envisagées avec précaution. La relance encore peu perceptible dans une région périphérique telle que le Valais exige une appréciation prudente des risques. En outre, la réduction effective du taux hypothécaire — 1/4% de diminution des le 1er juin 1998 — influencera à la baisse les résultats du 2^e semestre qui seront également tributaires de l'évolution des marchés boursiers. Néanmoins, les prévisions de bénéfice annuel 1998 de la BCV laissent envisager des résultats aussi bons que ceux de l'exercice 1997.

Soutien des cantons alpins à la RPLP

La Conférence gouvernementale des cantons alpins qui regroupe les cantons d'Uri, Obwald, Nidwald, Glaris, Grisons, Tessin et Valais, a décidé lors de sa séance du 18 août 1998 à

Andermatt, de soutenir la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP). Les gouvernements des cantons alpins sont convaincus que la RPLP est utile pour la Suisse et son économie. Elle contribue de manière déterminante à la réalisation des nouvelles transversales ferroviaires à travers les Alpes, de même qu'elle favorise le transfert du trafic des marchandises de la route au rail ce qui est souhaitable du point de vue de la politique des transports et de la protection de l'environnement. Elle empêche que notre pays soit inondé par une avalanche de camions de 40 tonnes. C'est ainsi que la RPLP peut réaliser l'objectif de la protection des Alpes exigé par le peuple suisse. L'attitude positive de la Conférence gouvernementale des cantons alpins par rapport à la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) a été motivée de plus, par la clé de répartition des recettes de la RPLP attribuées aux cantons qui tient particulièrement compte des régions de montagne et des régions périphériques. L'accès à la plupart des communes de montagne par des camions de 40 tonnes est limité en raison de leur situation topographique. C'est la raison pour laquelle les régions de montagne et les régions périphériques peu peuplées ne peuvent profiter que dans une moindre mesure de l'augmentation de la productivité de l'introduction des 40 tonnes. En plus, les distances par rapport aux centres de distribution situés sur le plateau suisse sont plus élevées ce qui a comme conséquence des coûts de transport accrus.

Hommage à Edmond Humeau

Le poète Edmond Humeau, professeur de langue française au Collège de St-Maurice de 1930 à 1932 a rejoint la demeure de notre Père à la veille de ses 91 ans. Prix Max Jacob (1956), Grand Prix des Rencontres du Mont Saint-Michel (1970), membre fondateur de l'Académie Mallarmé (1976), Grand Prix des poètes français (1982), l'Université d'Angers l'a fêté en 1990 en présence de l'ancien ministre de Charette, du poète Julien Gracq (Louis Poirier), de nombreux autres confrères, d'écrivains de France et d'amis. Georges Borgeaud et le soussigné ont eu le plaisir d'évoquer devant cet illustre parterre «l'âge d'or», les années ardenantes de l'abbaye et du Collège de St-Maurice d'Agaune.

Ce n'est pas le lieu de commenter ici l'œuvre d'Humeau. Disons simplement que baroque, lyrique, enracinée dans l'Ouest paysan de France mais ouverte sur le monde entier, elle occupe un large pan de la poésie contemporaine. Elle vient à nous, fresque peinte en plusieurs dimensions qui lie à la fois l'itinéraire personnel d'un homme et la marche turbulente du XX^e siècle. Je m'en voudrais de ne pas mentionner un de ses plus beaux poèmes en prose, «Le Haut-Rhône», qui parle fort aux gens de ce pays et témoigne de l'amour qu'il portait à notre terre valaisanne.

A l'heure qu'il est, Edmond Humeau a retrouvé ses amis d'Agaune, Mgr Joseph Mariétan, le chanoine Norbert Viatte, ainsi que ses «chers Paul» comme il disait: les chanoines Paul Saudan, Paul Thurler, Paul Imesch et l'un de ses «apprentis» préférés, le poète Paul Vouzaz mort prématurément à l'âge de vingt ans, et je ne saurais oublier les feus «apprentis» René Borgeat, médecin-dentiste à Montana, et Jean-Louis de Chastonay, médecin de Sierre, qui apportaient de temps à autre au poète les meilleurs crus valaisans. J'imagine que leur ronde n'a rien à envier à la ronde des anges. Il n'y a pas si longtemps, le poète me confiait que la beauté du monde lui donnait la berlue. Quelle a dû être sa berlue à son entrée dans le royaume des cieux!

Lors de son bref passage à St-Maurice, Humeau fut un moteur incomparable, au point que les grands maîtres d'alors, les chanoines Paul Saudan et Norbert Viatte, avouaient ne pas être à même de déclencher une mobilisation si intégrale des esprits. C'est tout dire. Maurice Chappaz et Georges Borgeaud ont exprimé maintes fois ce qu'ils devaient à ce libérateur des énergies créatrices. Nul mieux que le premier n'a exprimé en peu de mots l'œuvre libératrice d'Humeau à St-Maurice: «On est devenu poète parce qu'on en a touché un. Tu naissais, donc tu étais un maître».

Dans ses nombreuses lettres et au cours de retraites faites aux couvents bénédictins de Ganagobie et du Barroux, j'ai pu suivre l'itinéraire spirituel du poète angevin. L'Absolu a eu raison de ses attaches charnelles. Humeau devenait de plus en plus (qu'il me pardonne cette expression prohibée par lui au temps d'Agaune) enfant de Marie qui le conduisit au pied du Seigneur. Le mystère du Christ vrai Dieu et vrai homme l'obsédait. Il avait de la peine à concilier Son amour et Sa justice. Aussi tremblait-il devant la pureté de Dieu mais s'en remettait comme un enfant à Sa miséricorde. Dans son grand poème «Exécution au Golgotha», il exprima ce voeu poignant au temps de sa jeunesse: «Christ mort cloué sur la table de l'autel en plein air je ne vois plus paraître ton corps»

Pourtant j'aimerais qu'il couvrit le mien, ton souffle à l'heure de ma mort

Je sais par sa fille Anne-Laure qu'il a été exaucé. La grande traversée a été mouvementée. Elle s'est achevée dans les bras du Seigneur.

Au revoir, cher compagnon et maître d'Agaune, cher, très cher ami de la Quatrefoyerie (rue de Quatrefoyers à Paris) et du Castellet d'Oraison de Haute-Provence. A bientôt. Pour nous, tes amis orphelins, déjà la terre frôle le ciel.

FERNAND GAY, Brigue

A vendre de collection privée (plus de 200 pces)
Selles Western Américain
ainsi que de vieilles selles de collection Oldtimers
lissos, sacoches, fouets, couvertures des Indiennes
épérons Chaps Longhorns, Bits Têtes de bison
brides, étuis pour pistols et fusils. Prix très intéressant.
056 / 633 44 82



Un indice
Une information

n'hésitez pas!

027
722 65 76

Imprimés en tout genre en noir et en couleurs
Typo-offset Cassaz-Montfort SA

Martigny
(027) 722 21 19
Fax (027) 722 04 75

CONFEDERE

ÉDITION SPÉCIALE ÉCONOMIE VALAISANNE

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 1998

Sommaire rédactionnel:

1. **Valais: et si les parcs d'attraction sauvaient le tourisme et l'économie valaisanne**
2. **Promotion: la promotion économique: on veut tout revoir**
3. **Transports: le Valais peut-il se permettre de refuser la taxe poids lourds le 27 septembre 1998?**
4. **Energie: sauvera-t-on le pactole?**
5. **Emplois privilégiés et emplois précaires, le fossé grandit?**

Tableaux, synthèses, communications d'experts compléteront ce spécial économie valaisanne

Distribution: 20 000 exemplaires:

- A tous les abonnés du *Confédéré*
- Aux associations professionnelles romandes
- aux rédactions des supports représentant la presse économique et d'information
- aux parlementaires fédéraux
- aux préfets des districts valaisans
- aux députés valaisans, aux suppléants députés valaisans
- au Conseil d'Etat
- à différents milieux économiques et patronaux valaisans

Régie des annonces et renseignements:

Publicitas: 1920 Martigny, rue du Rhône 4 - Tél. (027) 722 10 48 - Fax (027) 722 52 78

EDITO DÉBAT D'IDÉES

Nouvel équilibre pour les cantons

La mondialisation a changé l'échelle des ensembles, redéfini pour plusieurs domaines la masse critique nécessaire au bon fonctionnement de la société.

La Suisse n'échappe pas à ce phénomène.

Construits presque trop grands en 1848, les cantons sont devenus étriqués dans plusieurs domaines d'activité et gênent paradoxalement le développement économique et social.

Ainsi, dans les domaines universitaire, autoroutier, judiciaire, gestion des déchets, hospitalier, les collaborations existent mais leur mise en place est lourde et complexe.

Il n'est pas étonnant dès lors que depuis quelques années on se préoccupe de cette question.

Un groupe de députés romands, il y a trois ans, s'est rassemblé au sein du Forum interparlementaire romand, FIR, pour évoquer ces questions.

Récemment un conseiller national vaudois préconisait la fusion de Vaud et Genève.

Ailleurs, on plaide pour une collaboration à géométrie variable selon les domaines.

Dans son dernier numéro *l'Hebdo* affirme; les fusions politiques sont nécessaires.

Une chose est sûre, tout devra changer ces prochaines années.

La supracantonalité est une urgence.

Mais comment?

Peut-on d'un trait de plume faire que le Valais devienne l'arrière-pays des métropoles lémaniques?

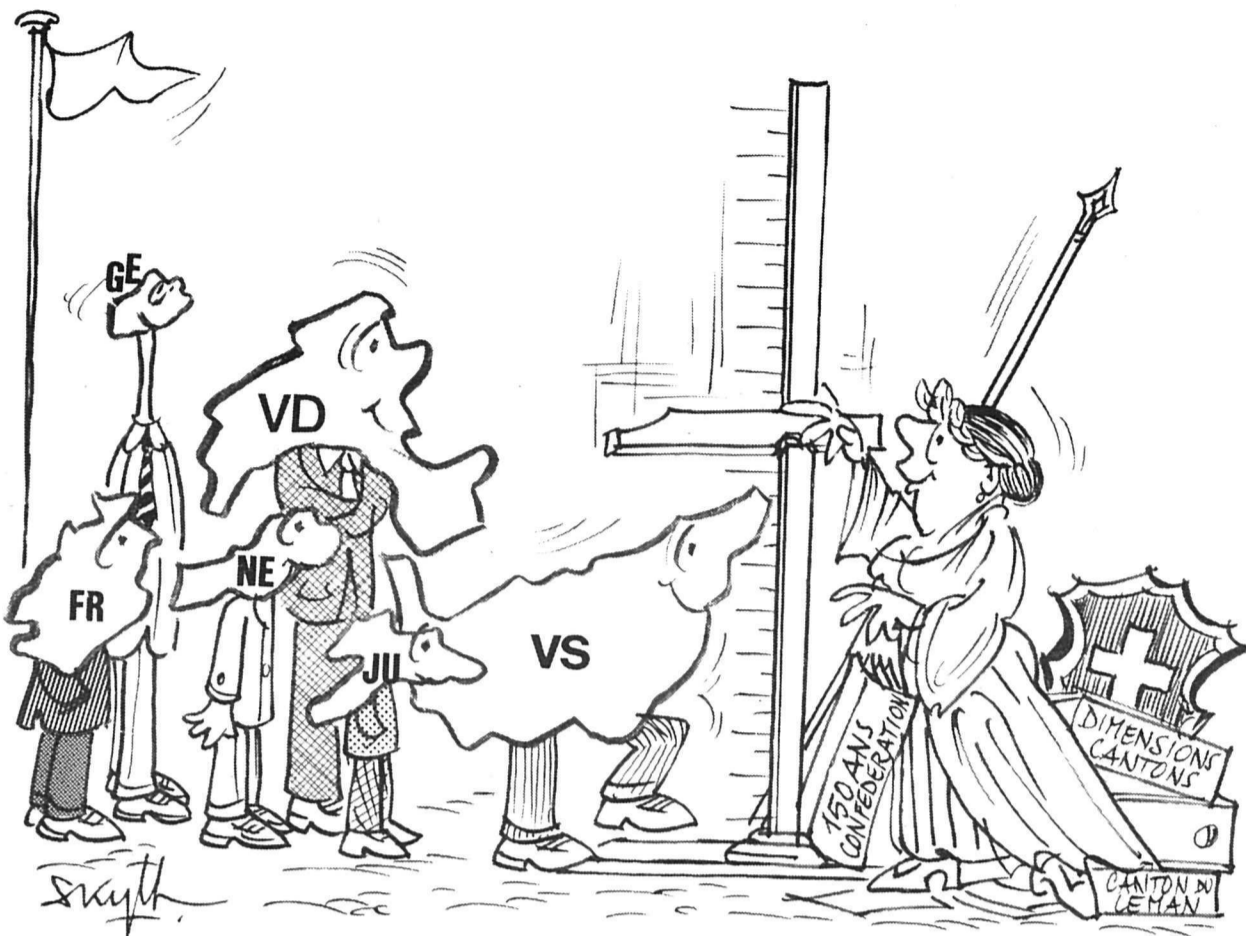
Confondre soudain 5 siècles d'histoire différentes, est-ce possible?

Accorder en une année des mentalités différentes?

Mieux faire fonctionner les cantons sans niveler les différences.

Un sacré pari.

DAR



Quelle viticulture en Valais au début du siècle prochain?

La viticulture valaisanne a abordé depuis quelques années la période la plus difficile de son histoire; les décisions que nous prendrons durant cette période seront déterminantes pour son avenir au siècle prochain.

La politique fédérale en matière viticole, le droit foncier rural, et la libéralisation progressive des importations qui sera totale en 2003, ont provoqué dans notre canton une chute des prix au kilo d'environ 40%. De plus l'introduction des AOC a permis une maîtrise de la qualité, mais a provoqué également, un manque à gagner pour le viticulteur. L'esprit qui régnait lors de l'introduction des AOC, laissait supposer aux vigneronnes que les quantités encavées lui permettraient de couvrir ses frais de production, tout en améliorant sensiblement la qualité des produits qui seraient mis sur le marché.

Une partie des négociants qui ont pourtant bénéficiés des années fastes de 1960 à 1982, ont depuis choisi la solution de facilité en reportant simplement leurs problèmes de stocks, sur les fournisseurs de vendanges, au lieu de tenter d'améliorer les ventes en mettant en place des structures de marketing, qui auraient donné à nos vins la place qu'ils méritent sur les marchés suisse et étranger.

Mais il serait un peu facile d'accabler uniquement les négociants qui ne sont tout de même pas responsables de tous les maux de la viticulture valaisanne. Les vigneronnes font également preuve de laxisme en ne rejoignant pas les organismes créés pour la défense de leurs intérêts, et en acceptant sans sourciller des conditions fixées par le négoce qui ne couvrent pas les frais de production.

La voie à suivre pour tenter de conserver intact l'intérêt du vigneron pour son travail consiste à rétribuer raisonnablement ce travail. La solution devra venir d'une méthode de paiement au mètre carré, définie avant la récolte par contrat entre le vigneron et le négociant. Ce contrat, qui garantira aux

vigneronnes la couverture des frais de production devra tenir compte des éléments suivants:

- Situation de la parcelle (quotas plus sévères dans les zones un peu plus défavorisées)
- Quantité au m²
- Date de la récolte
- Etat sanitaire de la vigne et de la vendange
- Le nombre de degrés Oechsle, qui sera de toute façon influencé par les trois points ci-dessus, ne sera plus considéré comme base de paiement, ce chiffre quoique d'une importance évidente, n'étant pas toujours déterminant pour la vinification d'un grand cru.

Le respect des clauses ci-dessus n'occasionnera que peu de frais supplémentaires, il exigera des contrôles répétés de la part du négoce à la vigne plutôt qu'à la cave, mais par contre un climat de confiance sera instauré entre le vigneron et le négociant. Il prendra ses responsabilités en payant et en vendant des vins dont il maîtrisera totalement la qualité et la quantité. Le consommateur ne s'en plaindra pas, lui qui est toujours à la recherche d'une seule chose en matière de vins: la qualité.

Les solutions préconisées ci-dessus ont de plus l'avantage de limiter les interventions de l'Etat qui jouera comme toujours son rôle de vulgarisateur et de chercheur. Il continuera, par le biais du laboratoire cantonal, à effectuer les contrôles habituels de qualité et de quantité.

Si l'on veut, au siècle prochain, maintenir notre cadastre viticole tel qu'il se présente aujourd'hui, avec ses terrasses, et ses zones difficiles (pente, accès), nous devons à tout prix analyser en détail les solutions ci-dessus, et renforcer la collaboration entre les vigneronnes et les négociants. Sans cet esprit de collaboration, apparaîtront dans les zones faciles à travailler, de grands domaines entièrement mécanisés, qui provoqueront quoiqu'on en dise, une diminution sensible de la qualité.

En approchant les années 2000 nous devons à tout prix tenter de solidifier les maillons de la chaîne qui vont de la vigne à la table en Valais.

Cette chaîne nous unira, plus qu'elle nous liera, puisqu'elle permettra le maintien d'un fleuron de notre tourisme. Certains maillons de cette chaîne sont déjà solides puisque nous avons déjà réussi à convaincre les consommateurs, et les milieux professionnels de la dégustation, que certains vins que nous produisons dans ce canton supportent la comparaison avec les plus grands crus du monde.

PRD District de Sierre
BERNARD MERMOUD
député-suppléant

TRIBUNE LIBRE

Lamentable kop!

Mardi soir, 25 août, patinoire de Martigny, match amical Martigny-Sierre. Dans la douce torpeur estivale, un derby sans enjeu, moyen, correct, un peu gâché par un arbitrage clownesque. Bref, tout pour passer une soirée gentille!

Malheureusement gâchée par une bande d'ahuris aux slogans d'une finesse toute relative. Dire que ça se prétend un fans club! Et de promettre par ci de recouvrir l'autre kop de leurs déjections, et de scander par là des relents racistes déplorables, j'en passe et des meilleures. Quelle belle image pour une ville qui se propose de devenir site olympique! Et quelle image pour le sport, déjà entaché par des scandales à répétition!

Plus grave: lorsqu'on demande au président de cette clique s'il est conscient du danger que peut entraîner des débordements violents lors du futur championnat, il vous répond tout simplement que les «autres» sont pires, qu'il ne peut rien faire «contre» cent cinquante personnes, qu'il n'a pas de porte voix, etc...

Ces irresponsables n'ont rien à faire dans une patinoire. Pour décharger leur morve malade et leurs frustrations, qu'ils entrent dans la légion!
LAMENTABLE!

PHILIPPE LERYEN
Supporter depuis près de 40 ans
Martigny

Contrôles de vitesse Rentrée scolaire

Dans un but préventif, la police renforcera ces prochains jours les contrôles de vitesse à proximité des écoles, des passages pour piétons et des arrêts de bus. Le radar sera surtout en action lorsque les enfants iront à l'école ou regagneront leur domicile.

L'an passé, il s'est produit 68 accidents de la circulation où des enfants ont été impliqués. Soixante-deux enfants ont été blessés et un est décédé. Les accidents se sont surtout produits entre 11 h et 12 h et 16 h et 18 h. Un tiers des enfants se trouvaient alors sur le chemin de l'école.

La police rappelle aux automobilistes de réduire la vitesse dès qu'il y a des enfants aux abords de la chaussée.

CDMT POLICE CANTONALE

Droit immobilier en Espagne Lacune comblée

Un Suisse installé en Espagne a eu l'idée de publier à compte d'auteur une brochure facilitant l'approche du marché immobilier et de l'administration espagnole aux propriétaires actuels et futurs de résidences secondaires sur la côte méditerranéenne. Alors qu'une documentation relativement étoffée sur ce sujet existe déjà en allemand, en anglais, voire en néerlandais et en russe, il a constaté que l'information en français à cet égard reste singulièrement pauvre.

«Votre maison en Espagne», c'est le titre, présente donc en français, sur plus de cinquante pages, les principaux points auxquels il convient d'être attentif pour envisager en sécurité un achat ou une vente immobilière dans ce pays, et les pièges à éviter.

(Disponible auprès de l'auteur, J. Gaillard à Madrid, téléphone 0034 93 964 76 65).

Journalistes allemands en Valais

Valais Tourisme, en collaboration avec Suisse Tourisme à Frankfurt, Goms Tourisme, Brig Tourisme, Crans-Montana Tourisme, Sion Tourisme et Martigny Tourisme inviteront du 12 au 15 septembre 1998 douze représentants de médias en provenance d'Allemagne.

Décharge de Pramont

Il y a trois ans, le 13 septembre 1995, Greenpeace et le WWF Suisse occupaient le site de la décharge d'Alusuisse à Pramont (Sierre) et dénonçaient les risques que ce site contenait fait courir à moyen terme à la population et à l'environnement. L'analyse de risques établie depuis lors par un bureau spécialisé mandaté par Alusuisse a conclu à la nécessité d'un assainissement de cette décharge de déchets spéciaux afin que soient respectées les mesures de sécurité à long terme et les exigences légales en vigueur. Il y a un mois, Alusuisse a mis le projet d'assainissement de la décharge à l'enquête publique. Cette solution amènera incontestablement une très nette amélioration par rapport à la situation actuelle. Les organisations de protection de l'environnement ont toutefois déposé une opposition préventive afin de régler des éléments importants absents du dossier en consultation.

CONFEDERE

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ rédaction (027) 722 65 76 - fax 722 49 18
Service de publicité: Publicitas,
Agence de Martigny, rue du Rhône 4,
☎ (027) 722 10 48 - fax (027) 722 52 78
Service Confédéré, 1920 Martigny
☎ (027) 722 56 27 - fax (027) 722 15 17
Succursale de Sion, avenue de la Gare 25,
☎ (027) 329 51 51 - fax (027) 323 57 60
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 722 04 75
Impression:
Impress SA, Sierre

Ford Focus

Une vision nouvelle de l'automobile



Ford Focus



En mars dernier, elle avait tenu la vedette au Salon de l'Automobile de Genève, sa commercialisation va démarrer cet automne: c'est la Ford Focus. Quatre types de carrosserie (trois, quatre, cinq portes et break), cinq motorisations — dont un turbodiesel à injection directe — trois niveaux de finition: d'emblée cette voiture s'affirme comme une concurrente redoutable dans un segment du marché très disputé.

Habitabilité et ergonomie

Le point clé de la Ford Focus est son empattement long — le plus long de sa catégorie — et la hauteur du pavillon. Ils permettent d'obtenir une vaste habitabilité sans augmenter la surface au sol, ni réduire les performances structurelles. La conception assistée par ordinateur a permis de réaliser un compromis exceptionnel en augmentant la rigidité et la résistance aux chocs tout en diminuant le poids de la carrosserie.

L'esthétique extérieure de la Ford Focus poursuit la démarche du design «New Edge» apparue avec les modèles Ka, Puma et Cougar. Les lignes galbées et les surfaces lisses évoquent une certaine puissance athlétique. En fait, la Ford Focus a été élaborée autour de ses passagers avec des proportions et une habitabilité qui la distinguent de toutes ses concurrentes.

Ce style original se poursuit dans l'habitacle. Le nouveau combiné d'instrumentation est encastré sous une visière dans la planche de bord pour libérer un espace maximum. Il en résulte un environnement généreusement dimensionné et aménagé de manière fonctionnelle.

Une coque rigide

Grâce à la nouvelle plate-forme et

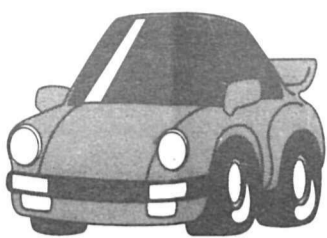
aux techniques de soudure au laser, la Ford Focus est deux fois plus rigide qu'une voiture moyenne de la catégorie dans lequel ce modèle se situe. La suspension avant fait appel à des combinés McPherson, tandis que le guidage du train arrière est pris en charge par une configuration du type multibras. Cette suspension ne génère pas seulement des avantages certains en termes de comportement routier et de stabilité, mais se distingue aussi par des dimensions compactes, ce qui se répercute favorablement sur le volume intérieur.

La direction à crémaillère est pourvue de série d'un dispositif d'assistance.

Tous les modèles sont équipés de freins à disques ventilés à l'avant et de disques pleins à l'arrière, l'ABS est de série. Il s'agit d'un système à quatre canaux de dernière génération à même d'ajuster la pression hydraulique jusqu'à 12 fois par seconde. Les capteurs de l'ABS sont également utilisés pour la gestion du système antipatinage (Traction Control System = TCS) ainsi que du contrôle de trajectoire (Electronic Stability Programm = ESP), deux dispositifs disponibles en option.

Motorisations

Quatre moteurs à essence et un tout nouveau turbodiesel à injection directe sont proposés sur la Ford Focus. Les moteurs essence de la série Zetec sont des quatre cylindres, 16 soupapes, deux arbres à cames en tête qui ont bénéficié de divers perfectionnements dans le but d'accroître le rendement, de réduire la consommation et de simplifier l'entretien.



AUTOMOBILE

V-A-G GARAGE DE LA PIERRE-A-VOIR

Jules & Cyrano VOUILLAMOZ



VW - AUDI
Auto-électricité - Injection
SERVICE BOSCH
1907 SAXON / VS



Tél. 027 / 744 23 33
Fax 027 / 744 31 89

Collaborateur: Nicolas LAMBIEL

La nouvelle Opel Astra. Bienvenue à la grande première.



Venez l'essayer!

OPEL



GARAGE DU SIMPLON
MARTIGNY SA / OPEL

Tél. (027) 721 60 80
Fax (027) 721 60 99

Route du Simplon 112
1920 Martigny

NOS AGENTS LOCAUX:
Fully: Garage Carron
Saxon: Garage B. Monnet

Le Châble: Garage du Mont-Brun S.A.
Saint-Maurice: Garage Bossonnet
Sembrancher: Garage Fellay

Typo-offset Cassaz-Montfort S.A.

MARTIGNY

☎ (027) 722 21 19
Fax (027) 722 04 75

AVANTAGEUSE



y c. direction assistée,
vitres électriques,
verrouillage central,
radiocassettes,
équipement hiver,
peinture métallisée

Fr. 198.-

par mois, y c. TVA
48 mensualités
10 000 km/an
2500.- acompte



Exposition Ford
du 28 au 30 août

Garage **Kaspar SA** Sion 027/322 12 71
Martigny 027/722 63 33

ARDON: Garage du Bisse, 027/306 13 57. LE CHÂBLE: Garage Saint-Christophe, 027/776 23 23. RIDDES: Garage du Pont, 027/306 39 87



La nouvelle Audi A6 Avant. Une vie riche de possibilités.

SIERRE, agent principal:
GARAGE OLYMPIC S.A. - A. Antille
SION: GARAGE OLYMPIC S.A. - Rte de Riddes
NENDAZ: Garage de Nendaz, V. Girolamo & Fils
MARTIGNY: GARAGE OLYMPIC S.A.
FULLY: Garage Challenger, Cotture-Taramaraz
ORSIÈRES: Garage du Grand-Saint-Bernard, G. Perraudin
LOURTIER: Garage Arc-en-Ciel, V. Maret
VERBIER: Garage de la Piscine S.A., Jost Frères

Leasing AMAG dès fr. 24.-/jour, fr. 729.55/mois,
durée 48 mois, 10000 km/an.
Prix catalogue dès fr. 47 850.-, TVA comprise.



la Page

ECONOMIQUE

NOUVELLE REVUE (VD) - CONFÉDÉRÉ (VS) - LE GENEVOIS (GE)

ANALYSE

Politique sociale: cinq initiatives de plus

Les questions de politique sociale sont un sujet d'actualité dominant. Le parti socialiste et les syndicats ont lancé de nombreuses initiatives dans ce domaine. Celle sur l'abaissement de l'âge de la retraite des femmes à 62 ans sera soumise en votation populaire le 27 septembre. Cinq autres viennent d'être présentées; elles visent à réduire le temps de travail à 36 heures, à introduire un impôt sur le gain en capital, à étatiser la santé publique, à instaurer une assurance d'indemnités journalières en cas de maladie et à encourager la création de places d'apprentissage à l'aide de fonds publics.

PRÉVISIONS CONJONCTURELLES DU CRÉA

La reprise a-t-elle déjà atteint son sommet?

Selon la dernière enquête de l'Institut de recherche en économie appliquée de l'Université de Lausanne, l'économie suisse connaît une amélioration conjoncturelle depuis l'automne passé. Toutefois, certains signes laisseraient penser que l'embellie enregistrée dans certaines branches pourrait déjà toucher à sa fin. Coup d'oeil dans les cantons romands.

La reprise économique, qui se manifeste depuis l'automne de l'année passée, se reflète dans l'indicateur conjoncturel de Créa, qui a fortement progressé entre le dernier trimestre de 1997 et le premier trimestre 1998. Cependant, certains signes laissent présager une fin d'année de nouveau plus difficile pour l'économie suisse. Ainsi, la consommation privée s'est ralentie au premier trimestre 1998 et les entreprises enregistrent un fléchissement de pratiquement tous les indicateurs pertinents. En particulier, la baisse des entrées de commandes en provenance du marché domestique laisse penser

que la demande intérieure est toujours trop faible pour assurer une reprise solide.

L'indicateur conjoncturel de Créa pour la Suisse prévoit une hausse de l'indice au cours des deuxième et troisième trimestres de 1998, suivie cependant d'une baisse au quatrième. Dès lors, on peut se poser la question de savoir si l'économie suisse a déjà atteint le pic du présent cycle conjoncturel. C'est essentiellement sur le front du chômage que l'on constate une nette amélioration, puisque le nombre d'heures chômées a pratiquement diminué de moitié entre le premier trimestre de 1997 et celui de 1998. L'indice Manpower a connu une hausse constante depuis le début de l'année passée, quoique cette progression ait été moins marquée au cours du premier trimestre 1998.

Baisse dans la construction

Mais d'autres indicateurs sont moins satisfaisants, en ce sens que soit ils s'inscrivent à la baisse, soit ils stagnent. Il en est ainsi des entrées de commandes dans la construction, qui ont baissé de 7,2% au premier trimestre 1998 par rapport au même trimestre de l'année passée. Les permis et les projets de construction ont stagné au premier trimestre. L'indicateur de la marche des affaires a, lui aussi, connu un recul par rapport au dernier trimestre de 1997.

Les cantons romands

L'indicateur conjoncturel pour le canton de Vaud suit pratiquement la même évolution que celui pour la Romandie, avec pour seule différence que l'indicateur vaudois est tombé au-dessous de celui pour la Suisse au premier trimestre de cette année et le reste selon nos prévisions.

Après une baisse tendancielle observée depuis le dernier trimestre de 1995, l'indice augmente au cours des deux prochains trimestres, avant de diminuer au quatrième trimestre, atteignant une valeur de 97,1, qui reste au-dessus des valeurs de 1997. Les facteurs explicatifs de cette évolution sont liés au secteur de la construction, qui se porte moins bien qu'au cours de l'année 1997.

Contrairement à l'indicateur vaudois, celui pour Genève continue d'augmenter au quatrième trimestre 1998, porté probablement par une forte poussée des entrées de commandes dans le secteur de la construction au premier trimestre (25%) ainsi que par l'indice trimestriel de la marche des affaires dans l'industrie, qui est po-

sitif pour la deuxième fois consécutive. La hausse de la consommation d'électricité au premier trimestre (+7% sur une base annuelle), témoigne également de la bonne marche dans l'industrie.

De toutes les économies romandes, celle du canton de Neuchâtel se rapproche actuellement le plus de l'équilibre, égal à une valeur de 100, et évolue très nettement au-dessus de la Suisse. Cependant, l'économie neuchâteloise s'essouffle légèrement et l'indicateur conjoncturel s'inscrit nettement à la baisse au quatrième trimestre, passant de 99,3 au troisième trimestre 1998 à 98,0 au quatrième. Cette évolution est essentiellement liée à celle du secteur de la construction, car aussi bien les entrées de commandes que les projets et permis de construire sont en baisse par rapport à l'année passée.

L'indicateur conjoncturel du canton de Fribourg est le seul, avec celui de Genève, à continuer d'augmenter au quatrième trimestre. Ce sont les exportations (+24% en termes nominaux, sur une base annuelle), les perspectives d'occupation (+12%), ainsi que les indicateurs du secteur de la construction qui expliquent cette évolution favorable pour l'économie fribourgeoise. Les entrées de commandes dans le secteur de la construction ont en effet progressé de 43% au premier trimestre de cette année.

Bien qu'évoluant en dents de scie, l'indicateur conjoncturel du Valais stagne en tendance depuis le début de 1995. L'indice de la marche des affaires est redevenu négatif au premier trimestre de cette année, après avoir été positif au

EN BREF

Société d'information: quatre principes

Le Conseil fédéral juge important le respect des principes suivants dans l'application des nouvelles technologies d'information et de communication:

— Accessibilité égale à tous: tous les habitants doivent avoir un accès équitable aux nouvelles techniques d'information et de communication et pouvoir les utiliser conformément à leurs besoins.

— Droit d'être formé ouvert à tous: le savoir-faire lié à ces techniques est appelé à devenir une composante fondamentale de la vie quotidienne, d'où la nécessité de mettre en place des programmes de formation professionnelle et continue.

— Libre concurrence et principes sociaux: la société de l'information doit éclore grâce à un régime de libre concurrence et à l'esprit d'initiative. L'Etat, cependant, doit veiller à ce qu'elle évolue dans le respect des principes sociaux.

— Adhésion aux NTIC: il y a lieu de promouvoir la confiance dans les technologies d'information et de communication. Cela présuppose un usage responsable de ces nouvelles technologies. Les droits de l'homme et les droits fondamentaux doivent être garantis et le droit appliqué. Le Conseil fédéral demande que le cadre légal tienne compte des particularités des NTIC et s'harmonise avec les normes internationales. L'autorégulation prime la réglementation étatique.

cours des deux derniers trimestres de 1997, les heures chômées ont moins diminué que pour d'autres cantons et les indicateurs du secteur de la construction s'inscrivent à la baisse. L'indice conjoncturel du Jura évolue toujours nettement au-dessus de celui pour la Suisse, tout en suivant l'évolution de ce dernier au cours des prochains trimestres de 1998. Il enregistre ainsi une hausse au cours des deuxième et troisième trimestres, suivie d'une baisse, toutefois moins prononcée que celle pour la Suisse. En effet, les entrées de commandes et les réserves de travail dans le secteur de la construction sont favorables pour l'évolution future des activités économiques du canton.

Journal suisse des entrepreneurs

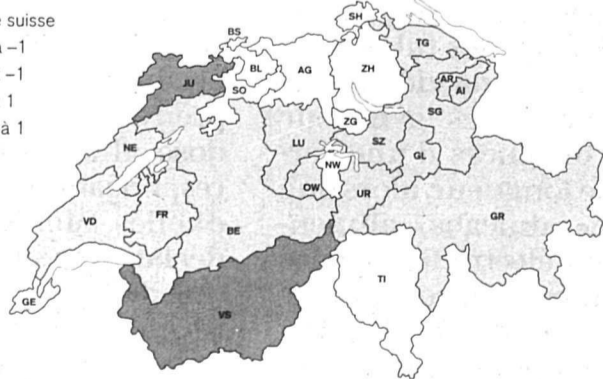


Les entrées de commandes dans la construction ont baissé de 7,2% au premier trimestre 1998. Photo Roland Leimgruber

GRAPHIQUE

Les cantons se battent pour leur attractivité, une étude du Crédit Suisse fait la lumière sur la question: Quelles régions sont gagnantes? Jura et Valais à la traîne

Indice 0 = moyenne suisse
■ Indice inférieur à -1
● Indice entre 0 et -1
○ Indice entre 0 et 1
□ Indice supérieur à 1



L'illustration ci-dessus montre que ce sont surtout les cantons du nord et du nord-ouest de la Suisse qui présentent une qualité de localisation supérieure à la moyenne. Certains cantons, comme Zurich et l'Argovie, se distinguent par une imposition relativement basse des personnes physiques. L'attrait élevé de la région en tant que lieu d'implantation doit cependant être attribué à la qualité de son réseau de transport ainsi qu'à un niveau de formation de la population supérieur à la moyenne. L'inverse peut être constaté en Suisse orientale, où tous les cantons présentent des valeurs d'IQL inférieures à la moyenne nationale. Les bons résultats de certains cantons de Suisse centrale sont dus à un taux d'imposition relativement bas (Zoug, Nidwald, Schwyz). La qualité de la localisation des deux cantons agricoles de Berne et Lucerne, par contre, se situe en dessous de la moyenne nationale en raison de la forte imposition des personnes physiques et de la qualité relativement faible des transports dans les districts ruraux. Un taux d'imposition supérieur à la moyenne entraîne des valeurs d'IQL faibles pour la plupart des cantons de Suisse occidentale également. Le Tessin en revanche se situe au-dessus de la moyenne nationale grâce à la qualité des transports et à une imposition des personnes physiques relativement basse.

IQL: Indice de qualité de localisation

Source: Crédit Suisse Magazine

SUR LE FRONT DE L'ECONOMIE

LE MONDE ET LA SUISSE EN 2048

Les experts s'attendent à un profond changement de valeurs

Le monde en 2048 : les experts s'attendent à un profond changement de valeurs

A l'occasion de ses 50 ans d'existence, le magazine *Sélection du Reader's Digest* a invité trois experts à présenter leurs visions de notre pays et du monde en 2048 - dans 50 ans donc. Le Dr. Monique Siegel, conseillère en innovation et futurologue de Zurich, le Prof. Dr. Hans Georg Graf, Directeur du Zentrum für Zukunftsforschung (centre de futurologie) à Saint-Gall, et le Dr. Christian Lutz, Directeur du Gottlieb-Duttweiler-Institut (GDI) für Trends und Zukunftsgestaltung (institut spécialisé dans l'étude des tendances et de l'avenir) à Rüschlikon se sont livrés à des réflexions et tracent le portrait d'un monde marqué par un profond changement de valeurs.

Selon l'avis des futurologues, beaucoup de choses qui, aujourd'hui, paraissent évidentes, n'auront plus cours dans 50 ans. Ainsi, Monique Siegel s'attend à une toute nouvelle structuration du monde géographique et politique. L'UE dans sa forme actuelle aura fait son temps. En revanche, des régions présentant une affinité culturelle et linguistique — telles la Suisse romande, la Savoie, le Jura français et le Piémont — se regrouperont en communautés d'intérêts, intégrées à leur tour dans ce qu'elle appelle des régions du monde. Selon la futurologue zurichoise, le parlement de milice sera remplacé par des politiciens professionnels considérant leur fonction plutôt comme un travail de gestionnaire. Les administrations publiques seront organisées systématiquement sur le modèle de centres de profits.

Christian Lutz, Directeur du GDI, prévoit un essor des zones périphériques telles que les vallées alpines qui — tout comme de nombreuses autres régions de la Suisse — constitueront des communautés de vie et de travail au sein d'unités de la taille d'un village ou d'une petite ville tout en se débarrassant de leurs actuels inconvénients géographiques grâce à leur intégration dans le réseau global. Selon l'avis partagé aussi

bien par Christian Lutz que par Hans Georg Graf, ce n'est que dans le domaine de la sécurité intérieure que les structures nationales continueront à être nécessaires même dans 50 ans.

L'économie pionnière

Tous les experts sont unanimes à présumer que le rôle de l'économie en tant que moteur et modèle de la société se renforcera encore à l'avenir, tout en admettant que dans ce domaine aussi, il faut s'attendre à des changements de taille. Selon Monique Siegel, la tendance actuelle à la création de grands groupes multinationaux s'inversera, puisque les êtres humains craignent fondamentalement le gigantisme. Les professions sociales, l'artisanat tout comme la petite épicerie du coin connaîtront un nouvel essor: d'une part parce que la plupart des êtres humains sont à la recherche de nouvelles valeurs, d'autre part parce que la technologie informatique moderne permet un retour aux valeurs et aux objets individuels. Ainsi, l'artisan redeviendra conseiller quand il s'agit de réaliser un meuble ou un désir d'aménagement tout à fait personnels; la vendeuse du magasin de quartier pourra de nouveau répondre aux besoins individuels de ses clients. Le travail



PHOTO: MEDIACOLOR/S



PHOTO: FARRJA NIEMANN



Dans «Reader's Digest Sélection», ils dressent le portrait de la Suisse tel qu'il est susceptible de se présenter dans 50 ans: de g. à dr.: le prof. Dr Hans Georg Graf, directeur du Centre de futurologie de Saint-Gall («St. Galler Zentrum für Zukunftsforschung»), le Dr Monique Siegel, conseillère en innovation et futurologue de Zurich, et le Dr Christian Lutz, directeur de l'Institut Gottlieb Duttweiler à Rüschlikon (ZH), institut spécialisé dans l'étude des tendances et de l'avenir.

nécessaire à la fabrication et au transport des biens courants sera effectué par les ordinateurs et les robots...

Pour résumer les répercussions de ces évolutions sur le marché du travail, Hans Georg Graf augure: «Le monde du travail se féminisera: les compétences sociales — point fort incontesté des femmes — seront très demandées, alors que le rôle masculin perdra de son importance.»

Les répercussions sur la vie privée et la médecine

Les tendances susmentionnées auront également des répercussions directes sur les domaines de la sphère privée et de la médecine. Ce sont notamment les personnes plus âgées - Monique Siegel en est persuadée - qui jouiront d'un rôle bien plus important à l'avenir, lorsque les concepts et les valeurs éthiques commenceront à se transformer.

Il semble dès aujourd'hui fort probable que les gens profiteront plus longtemps de leur vieillesse qu'à l'époque actuelle. Christian Lutz estime qu'une espérance de vie de 120 ans en 2048 est tout à fait réaliste. Hans Georg Graf va jusqu'à évoquer l'immortalité rendue possible grâce au génie génétique, alors que Monique Siegel attire l'attention

sur l'énorme défi que cette technologie implique. Elle ne doute pas que le clonage de l'être humain sera faisable dans 50 ans; la question étant de savoir si l'humanité sera en mesure d'assumer ce choc éthique, moral et religieux et prête à appliquer cette nouvelle technologie.

Des transports écologiques

En ce qui concerne les transports en 2048, tant le trafic individuel que les transports publics présenteront une charge considérablement moins importante pour l'environnement qu'aujourd'hui. Christian Lutz pense que le projet «Swissmetro» sera réalisé d'ici là. Ces rames ultrarapides à sustentation magnétique se déplaçant dans des tubes souterrains sous vide transporteront les gens sur des distances d'une certaine longueur, alors que des «minicabs» alimentés en électricité par des cellules solaires assureront le trafic local. Selon Hans Georg Graf, la voiture de l'avenir consommera nettement moins de carburant que celle d'aujourd'hui. Graf est persuadé que d'ici 50 ans, la voiture à 1 litre pour 100 km sera réalisée. Pour lui, le trafic individuel connaîtra dès lors avant tout des progrès qualitatifs, plutôt que des progrès quantitatifs.

L'être humain en tant qu'entrepreneur de sa vie

Reste à savoir ce que les êtres humains vont faire de la qualité de vie accrue et de l'espérance de vie plus élevée qu'ils auront gagnées. Christian Lutz répond à la question en formulant la notion d'«entrepreneur de sa vie»: l'employé décidera lui-même des qualifications qu'il veut offrir sur le marché du travail. Il fréquentera une école publique de base et assurera sa formation continue ultérieure à titre privé en fonction des exigences spécifiques. L'Etat soutiendra cette formation continue dans le cadre d'une politique de subventions.

D'une manière générale, en 2048, les Suissesses et les Suisses devront faire preuve d'une bonne dose d'initiative et de responsabilité individuelles. Monique Siegel déclare à ce sujet: «L'époque des postes à vie sera révolue; l'employé proposera ses services pour un projet ou un travail portant sur une période limitée. L'activité ne sera plus conçue en termes de temps de travail hebdomadaire et de congés payés. Courir après l'argent n'intéressera plus qu'une petite partie de l'humanité, alors que pour la grande majorité, ce sera ennuyeux à mourir.»

Chômage en recul sur tous les fronts

1992-1998, il aura fallu attendre six ans pour que le spectre du chômage s'éloigne de l'économie.

Durant ces six ans de crise, il y eut des hauts et des bas. Quand soudain un mieux se déclarait ici, voilà qu'on assistait à une dégradation sur un autre plan.

Et puis on ne le dira jamais assez, la mondialisation a rendu les économies nationales terriblement interdépendantes. Cette fois, les chiffres sont en recul partout en Europe à l'exception du Royaume-Uni et de l'Italie.

L'Allemagne dont les tousotements ont une influence directe sur l'économie suisse voit son taux baisser de 12,6% en début d'année à 11% aujourd'hui.

La France dont on prétend que le taux de chômage ne variera pas voit un recul de 0,3% en six mois.

En Europe les reculs les plus spectaculaires touchent le Danemark de 7% à 4,7%, les Pays-Bas de 6,3% à 4,2% et surtout l'Espagne dont le taux qui dépassait les 20% est aujourd'hui à 18,9%.

Donc premier constat: recul du chômage en Europe.

En Suisse, le taux de fin juillet est le plus bas depuis six ans. Il atteint 3,5%. On constatera donc en comparaison internationale que la Suisse a un taux de chômage très bas. Et en comparaison internationale toujours, on constatera que pour des pays de notre importance nous sommes en tête.

C'est donc une bonne nouvelle non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan social. D'ailleurs le nombre de places vacantes augmente lui aussi.

Enfin les inquiétudes liées au déficit de la caisse de chômage s'atténuent, mais la vigilance doit demeurer. On a pu le voir d'un coin à l'autre de la planète une situation acquise se détériore plus rapidement que par le passé. Les crises asiatiques sont là pour nous le démontrer.

Dès la fin de l'année, il conviendra d'établir le bilan de cette nouvelle situation. Puis il faudra maintenir le financement du système de chômage. Enfin il faudra revoir le système pour une autre crise que personne ne souhaite, mais qui peut survenir à tout instant.

DD

Le Parti radical-démocratique suisse (PRD) salue l'initiative enfin prise par le président de la Confédération, M. Cotti, de coordonner les efforts du Conseil fédéral, de la Banque nationale et de l'économie au sujet des problèmes qui se posent dans les relations bilatérales de la Suisse avec les USA. Le PRD demande que les partis gouvernementaux et les comités des groupes de l'Assemblée fédérale soient associés à la préparation de ces discussions.

Il y a des mois que le PRD insiste sur la nécessité de mieux coordonner une stratégie commune de la politique, de l'économie et de la Banque nationale. Le Conseil fédéral semble maintenant vouloir reprendre les choses en mains. Le PRD salue cette initiative et espère que cette coordination se fera dans la discrétion voulue.

Le problème des relations bilatérales entre la Suisse et les USA comporte un fort élément de politique intérieure. Il est grand temps que la politique en Suisse se préoccupe de manière plus intense des questions qui ont été soulevées. Il est donc indispensable que les partis gouvernementaux et leurs groupes à l'Assemblée nationale soient associés au moins à la préparation de ces discussions. Le PRD insiste pour que le Conseil fédéral, aux prochaines rencontres de Von Wattenwyl, définisse, d'entente avec les comités des partis gouvernementaux et de leurs groupes de l'Assemblée fédérale, l'attitude que doit prendre la politique.

COM

Politique FÉDÉRALE

UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

Succès pour les Universités d'été

Succès pour les cinquièmes universités d'été du PRD et des Jeunes radicaux suisses qui se sont déroulées la semaine dernière dans les locaux de la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel.

La formule plaît toujours aux jeunes intéressés par la politique puisque cette année encore une vingtaine de jeunes ont consacré une semaine de leurs vacances d'été à se former dans plusieurs domaines de la vie publique grâce, d'abord, à l'engagement remarquable de nos parlementaires fédéraux. Rappelons que c'est au début de l'année 1993, que l'ancienne commission pour la politique de la jeunesse du PRD, désirant renforcer les liens entre le parti et les jeunes, avait adressé aux différentes sections des JRS un questionnaire très complet pour connaître leurs désirs à l'égard du Parti suisse. Quelle ne fut pas la surprise des membres de la commission d'alors de constater, lors de l'évaluation des réponses, que la génération montante voulait avoir la possibilité de dialoguer avec nos représentants aux Chambres,

sur tous les sujets politiques, en consacrant le temps nécessaire pour la discussion, donc logiquement en dehors des périodes de stress causées par les périodes de votations ou d'élections. Ainsi sont nées, après de nombreuses séances de travail, les universités d'été du PRD...

Cette année, c'est Pascal Couchepin, notre nouveau Conseiller fédéral, qui a tenu la vedette en obtenant un vif succès avec sa conférence publique. Cette dernière était consacrée à analyser l'échec des conservatismes et à trouver des solutions pour y remédier. L'année prochaine auront lieu les élections fédérales et les sixième universités d'été. Ces dernières du 23 au 27 août. Nous voulons améliorer la formule et la rendre encore plus attractive! Vos propositions sont les bienvenues!

PRD Suisse



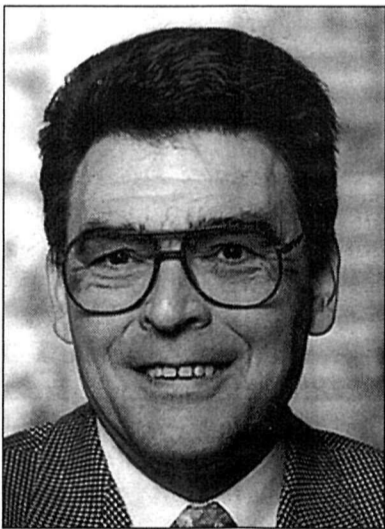
VOTATIONS

La taxe poids lourds est beaucoup plus qu'un impôt

Tout pays qui souhaite un jour intégrer l'Union européenne doit s'engager à respecter les règles en vigueur dans l'Union. Ce principe ne souffre aucune exception. Il a été imposé à tous les membres de l'Union européenne. La Suisse tente d'en retarder l'application en ce qui concerne la circulation des camions de 40 tonnes sur notre territoire. L'Europe, de son côté, exige que l'interdiction des 40 tonnes soit levée sinon TOUTES les négociations bilatérales sont remises en question.

Les autorités suisses, qui estiment que l'ouverture de toute la Suisse aux 40 tonnes sans mesures d'accompagnement provoquerait un déferlement de camions à travers le pays et la saturation de nos autoroutes, ont suggéré à leurs partenaires européens d'effectuer le transit des marchandises par le rail. D'accord avec ce principe, la Suisse et l'Union européenne ont conclu le 2 mai 1992 un accord sur le transport de marchandises par route et par rail dans lequel la Suisse s'engage à construire 2 tunnels ferroviaires de base à travers les Alpes (NLFA). L'obstacle représenté par la circulation des 40 tonnes est ainsi levé.

En 1996, plus de 5 millions de camions ont traversé les Alpes. On a compté plus d'un million de véhicules aux passages suisses, principalement au Gothard; le reste passe par la France et l'Autriche. On estime aujourd'hui à 600'000 le nombre de camions qui contournent la Suisse en



raison de l'interdiction des 40 tonnes. Ne voulant courir aucun risque de voir, malgré les engagements pris, un nombre croissant de camions traverser la Suisse,

les milieux écologistes soutenus par les cantons alpins ont lancé une initiative dite "Initiative des Alpes". Le peuple suisse a accepté cette initiative le 20 février 1994. Elle précise encore une fois que les marchandises transitant d'une frontière à l'autre sont transportées par le rail.

Cette succession de décisions liées à la problématique des 40 tonnes doit aboutir à la construction des NLFA afin de transporter par le rail l'équivalent d'un million de camions à travers les Alpes à l'horizon de 2005. La construction des tunnels a évidemment un coût (9,5 millions pour le Gothard et 3,5 millions pour le Lötschberg). Dans l'état actuel des finances fédérales (6 à 7 milliards de déficit chaque année) il est normal que ces réalisations soient financées en partie par des moyens extraordinaires en relation avec la route, notamment les camions. C'est le but visé par l'institution de la redevance poids

lourds à la prestation (RPLP). Le peuple suisse a accepté ce principe en votation populaire le 2 février 1994.

Cette redevance n'est donc pas un impôt ou une tracasserie inventée pour nuire aux transporteurs de notre pays. Elle résulte d'une succession de 3 votations populaires. C'est une pièce maîtresse pour le financement des NLFA qui constituent la clé de voûte de notre politique des transports. De cette dernière dépendra l'issue finale des négociations bilatérales et la nature de nos relations avec l'Europe.

Il ne faut pas se laisser abuser par les arguments des camionneurs. Le référendum contre la redevance poids lourds à la prestation est la plus grosse torpille lancée pour faire échouer les négociations bilatérales. La présence de Christoph Blocher aux côtés des dirigeants de l'Astag lors du lancement de la récolte des signatures suffit à la prouver.

Daniel Vogel
conseiller national

27 septembre 1998: oui à la RPLP.

Sans redevance poids lourds (RPLP) nous devons recommencer à zéro les négociations avec l'Europe.

PRD Suisse: le parti des réformes.

L'ouverture aux 40 tonnes est indispensable à notre rapprochement avec l'Europe. Elle doit s'accompagner d'une mesure de protection: la RPLP. C'est le moyen d'éviter le déferlement de camions sur nos routes. Sans redevance poids lourds nous devons recommencer à zéro les négociations avec l'Europe et cela dans une position encore plus difficile.

PRD Suisse, Case Postale 6136, 3001 Berne. Tél. 031-320 35 35, Fax 031-320-35 00

PRD

PRD sur Internet:
E-Mail: gs@fdp-prd.ch
site: http://www.fdp-prd.ch

VALAIS

VITE LU...

Réussite pour le camp musical d'été réunissant les fanfares de Charrat, Conthey et Leytron. — L'été permet aux jeunes musiciens de fanfares de se retrouver une semaine pour améliorer leurs connaissances musicales et aussi pour partager des moments de détente. C'est ainsi que les élèves des fanfares de la Lyre de Conthey, de l'Indépendante de Charrat et de la Persévérance de Leytron se sont réunis du 14 au 19 août dernier à Sapin haut sur les hauteurs de Saxon pour leur traditionnel camp de musique tout ceci dans une ambiance vacancière et dans la bonne humeur. M. Christophe Jeanbourquin et tous les moniteurs ont travaillé d'arrache-pied avec ces espoirs afin de préparer les différentes pièces qu'ils ont interprétées lors des concerts donnés aux Bains d'Ovronnaz, à Veysonnaz et aux Bains de Saillon. Au programme de leurs journées figuraient la musique avant tout mais aussi divers hobbies à savoir la balade en montagne, la natation et divers jeux... Une semaine riche en événements et plein de bons souvenirs pour les quelques 60 participants. Rendez-vous est d'ores et déjà donné l'année prochaine du 9 au 15 août également à Sapin haut.

Lizerne et Morge S.A., en demi-teinte. — L'hiver 1996-1997 a été caractérisé par un enneigement précoce et abondant. La production estivale a donc été influencée par une fonte des neiges supérieure à la moyenne (+ 8,2%). La clémence de la température et les précipitations 1997/1998 ont contribué à une bonne production hivernale (+ 13,4%). Malgré les efforts d'économie consentis, les frais annuels à la charge des partenaires de la société ont subi une augmentation substantielle de 5,8% (Fr. 7,9 millions) due essentiellement à l'augmentation des redevances hydrauliques. Après la hausse des impôts, cette nouvelle augmentation n'est pas faite pour améliorer la compétitivité de la société en vue de l'ouverture du marché de l'électricité. En séance constitutive du même jour, le conseil d'administration a réélu M. Félix Dayer, directeur des Forces Motrices Valaisannes S.A., en tant que président, et M. Antonio Tiberini, membre de la direction d'Electricité de Laufenbourg S.A., en tant que vice-président. Sion, le 21 août 1998.

Hôpitaux valaisans: propositions des experts aux commissions interhospitalières de Sierre-Sion-Martigny et Viège-Brigue. — Le 16 décembre dernier, le Département de la santé, des affaires sociales et de l'énergie (DSSE) constituait une Commission interhospitalière Sierre-Sion-Martigny et une Commission interhospitalière Viège-Brigue dans le but d'examiner tous les modèles possibles d'une collaboration entre ces hôpitaux. Ces commissions avaient en particulier pour tâche de présenter un concept d'hôpital multisite intégrant les établissements concernés. Leurs rapports doivent contenir des propositions portant notamment sur le regroupement des hôpitaux, une redéfinition de l'offre en prestations et la possibilité d'intégrer les associations hospitalières de ces établissements dans une seule entité juridique. Les deux commissions ont chargé des experts de leur soumettre des propositions en vue de l'établissement de leurs rapports finals.

MARTIGNY

Solsys 98

Evénement informatique en Valais



Centre du Parc abrite l'événement informatique.

Le salon Solsys 98 sera l'événement informatique du Valais en regroupant les SOLUTIONS et SYSTÈMES informatiques. Invitées par l'AVPI, les entreprises informatiques valaisannes présenteront leur savoir-faire en développement et en support technique. Un accent tout particulier sera mis sur les réseaux et les possibilités d'Internet.

C'est le tout nouveau bâtiment de swisscom, le Centre du Parc à Martigny, qui recevra les exposants du 10 au 12 septembre dans un cadre ultra-moderne. En parallèle, des intervenants de niveau national donneront des conférences

sur des thèmes comme «electronic business» ou le problème de l'an 2000 dans les PME.

Chaque personne intéressée par l'informatique y trouvera son compte, que vous soyez entrepreneur, responsable de service informatique, utilisateur averti ou simple amateur.

L'entrée est libre, le programme peut être obtenu en appelant les 027 / 722 00 66 ou par fax au 027 / 722 91 66 et vous pouvez demander des invitations pour la soirée d'ouverture, le jeudi 10 septembre, qui recevra des conférenciers de Microsoft, ainsi que «Monsieur An 2000».

AVPI

L'Association valaisanne des professionnels de l'informatique, fondée en 1995, a pour but de promouvoir la branche dans le canton. En collaboration avec les écoles supérieures, elle suit la formation de jeunes. L'association veut faire connaître les compétences informatiques disponibles dans la région. elle défend les intérêts de ses membres et assure l'organisation du salon informatique valaisan SolSys. Vous trouverez des informations complémentaires, ainsi que la présentation des membres sur le site internet www.avpi.ch.

VETROZ

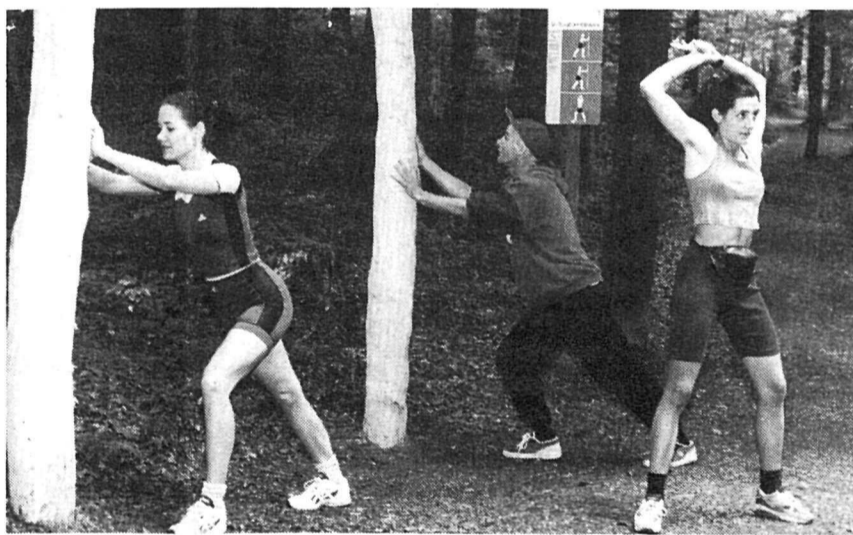
Parcours Vita

Plus modulable, plus distrayant, plus coloré

Les parcours Vita de tout le pays, connus de tous et tant prisés, connaissent une complète modernisation avec le soutien actif de la Zurich qui fête son 125^e anniversaire.

Il y a 30 ans a été inauguré le premier Parcours Vita. Cinq ans plus tard, 100 parcours étaient aménagés en Suisse, il en existe plus de 500 à la grande joie des utilisateurs qui profitent de l'été pour se dépenser en plein air.

A Vétroz (Botza, près du Restaurant de l'Union), le Parcours Vita sera entretenu par la commune de Vétroz.



MARTIGNY

Galerie Ecole-Club Migros

«Suivre la piste de l'ours»

Almir Jacquier, photographe amateur, s'intéresse tout particulièrement à la montagne, à la faune et aux beautés naturelles. Les Alpes et les Montagnes Rocheuses sont ses lieux de prédilection. Ses premières rencontres avec des sujets nouveaux, tels les grands cervidés, les ours ou certains reptiles se résument par un certain «flou artistique». Une meilleure connaissance de leur mode de vie lui permet de réaliser des photos plus vivantes. Almir Jacquier expose ses photos à la Galerie -Club Migros à Martigny du 28 août au 31 octobre.



Suivre la piste de l'ours d'Almir Jacquier.

SUR L'AGENDA

Martigny: Club des Aînés. — Les Aînés sont invités à participer à la dernière excursion de la saison aux Iles Borromées à Stresa, le jeudi 10 septembre, avec visite des îles en bateau. Itinéraire par le col de Simplon et Domodossola. Pièce d'identité obligatoire.

Départs: Pré-de-Foire 7 h 30; Vieux Stand, 7 h 35; Hôtel du Rhône, 7 h 40; place des Neuvilles, 7 h 30.

Inscriptions obligatoires, jusqu'au lundi 7 septembre à midi; des lundis aux jeudis matins, téléphone 721 26 41.

Sion: modèles réduits. — Le Domaine des Iles accueillera du 28 au 30 août le Championnat suisse open de modèles réduits de bateaux radiotélécommandés.

Sierre: été Mercier. — Le vendredi 28 août le Château Mercier recevra à 20 h30 «Vivaldi au Château» en collaboration avec le festival Tibor Varga.

Sierre: aéromodélisme. — Samedi 29 et dimanche 30 août Pramont accueillera le Meeting de Sierre et Coupe des Alpes en aéromodélisme dès 9 h 30.

Saint-Pierre-de-Clages: Fête du livre. — Les 28, 29 et 30 août Saint-Pierre-de-Clages accueillera la Fête du Livre 1998 avec comme invitée d'honneur la Région autonome du val d'Aoste et toute une série de manifestations qui illustrent le livre. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Sion: Les Mystères de Paris. — Les vendredi 28, samedi 29 Malacuria Théâtre présente à la Ferme Asile «Les Mystères de Paris» en deux parties.

Fully: Festival Open. — Fully accueillera les 28 et 29 août sous un chapiteau de 400 places l'ensemble de blues le Cham Blues Band, clowns, magiciennes et samedi 29 Sarclo et son rock français.

Collombey: fête au village. — Les 28, 29 et 30 août marqueront à Collombey la fête au village.

Mayens-de-Riddes: Maison de la forêt. — Ce 28 août à 14 heures sera inaugurée au Mayens-de-Riddes la Maison de la Forêt et le Sentier des Sens, une promenade inédite et didactique.

Tour des Dents du Midi. — Dimanche 30 août se sera la 35^e édition du Tour des Dents du Midi, l'un des plus majestueux marathons en montagne organisé sur un parcours allant de Champéry à Vérossaz.

Martigny: défilé Saudan. — Jeudi 3 septembre à 21 heures la Fondation Pierre Gianadda accueillera le défilé de Gérard et Pascale Saudan. Les dernières créations de la mode.

Sion: Galerie du Rhône. — La Galerie du Rhône expose les peintures de Dominique Studer du 28 août au 26 septembre.

DECES EN VALAIS

Mathilde Berra-Ecoeur, 82 ans, Monthey; Agnès Schalbetter-Gauderon, 98 ans, Sierre; Melchior Selz, 57 ans, Verbier; Jeanne Zenoni, 95 ans, StGingolph; Johny Salamin, 30 ans, Chalais; Rémy Chabbey, 81 ans, Sierre; Oscar Carruzzo-Delaloye, 58 ans, Saxon; Paulette Bayard-Aymon, 71 ans, Chippis; Jules Lambiel, 75 ans, Riddes; Ida Marner-Kuonen, 76 ans, Brigue; Jeanne Olivier, 91 ans, Sion; Anna Barlaty, 92 ans, Monthey; Robert Constantin, 63 ans, Ayent; Marcel Fournier, 74 ans, Salvan; Angeline Savioz, 97 ans, Sierre; Henri Meunier, 81 ans, Martigny; Anny Stoppani-Rey, 70 ans, Ayent; Andréa Crettaz, 90 ans, Vissoie; Frida Favre-Sauthier, 87 ans, Sion; Maurice Francey, 66 ans, Arbaz; Renée Martinal, 69 ans, Martigny; René Jeandet, 85 ans, Monthey; Dina Balzan-Bagaoutdinova, 29 ans, Trient; Georgette Parrone-Bérard, 67 ans, Ardon; Stéphanie Hubert, 80 ans, Basse-Nendaz; Nicolas Roh, 36 ans, Grandges; Philippe Soutter, 35 ans, Martigny; Gianfranco Ruga, 63 ans, Monthey.